

De plus, les sociétés ferroviaires, surtout le CN, ont pris conscience de l'image de marque que projette la protection des gares ferroviaires patrimoniales. Le CN a signé des accords de protection avec la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario.

Il semble que ce soit le meilleur moyen de sauver nos gares patrimoniales. Compte tenu du poids appréciable de l'opinion publique, on peut prévoir que de tels accords deviendront de plus en plus fréquents, tout comme les mouvements populaires en faveur de la préservation des immeubles patrimoniaux.

Tous les Canadiens bénéficient des efforts déployés pour préserver notre patrimoine, mais tous ces efforts demeureraient vains si la responsabilité n'en était pas partagée. Comme le disait le slogan de la semaine de l'Environnement de l'année dernière: «C'est notre responsabilité à tous». La coopération et la consultation sont la marque du gouvernement actuel.

● (1800)

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Le temps prévu pour les initiatives parlementaires est maintenant écoulé.

Conformément au paragraphe 36(2) du Règlement, l'ordre retombe au bas de la liste de priorité du *Feuilleton*.

## MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 66 du Règlement.

LA RÉFORME FISCALE—LA MOTION DE VOIES ET MOYENS—LES PROPOS DU PREMIER MINISTRE—LA DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE

**M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est):** Madame la Présidente, le 19 juin 1987, j'ai posé une question au ministre des Finances (M. Wilson) au sujet d'une déclaration que nous considérons comme un budget en raison des divers éléments qu'elle renfermait. En fait, elle portait sur la réforme fiscale que le gouvernement du Canada a tant vantée. Le fond de cette mesure législative, comme bien d'autres mesures prises par le gouvernement conservateur ces quelques dernières années dans le domaine fiscal, est devenu une question très sérieuse pour les Canadiens.

J'étais dans ma circonscription pendant la fin de semaine, et un électeur est venu me dire: «Monsieur Dingwall, Revenu Canada a été bon pour moi cette année—on m'a permis de garder ma mère.»

Les conservateurs parlent de la réforme fiscale depuis que le premier ministre (M. Mulroney) s'est porté candidat à la direction du parti, mais ils n'ont fait qu'augmenter les impôts. Je le dis avec beaucoup de regret, mais les faits sont éloquentes.

Aujourd'hui, 99 p. 100 des Canadiens paient plus d'impôt que lorsque les conservateurs ont pris le pouvoir en 1984. C'est une hausse assez considérable, surtout si l'on tient compte de

## L'ajournement

fait que les ministres, quand ils occupaient d'autres fonctions, ont affirmé que les impôts n'augmenteraient pas sous un gouvernement conservateur. Le 1 p. 100 qui paie moins d'impôt gagne environ 117 000 \$ par an. Les Canadiens qui gagnent 20 000 \$ par an paient 390 \$ d'impôt de plus qu'en 1984, tandis que ceux qui gagnent 40 000 \$ en paient 840 \$ de plus et ceux qui gagnent 120 000 \$ par année paient 3 570 de moins.

Ces chiffres ne portent que sur l'impôt sur le revenu des particuliers et n'englobent pas les taxes de vente et d'accise, ni la désindexation partielle des allocations familiales. Si on calcule l'incidence totale des modifications fiscales des quatre budgets du ministre des Finances, la famille canadienne moyenne de deux enfants dont le revenu s'élève à 40 000 \$ par année a vu son fardeau fiscal total s'accroître de 1 439 \$ depuis 1984.

J'attire votre attention sur ces chiffres, madame la Présidente, non seulement pour que vous y réfléchissiez, mais aussi pour qu'ils soient portés à la connaissance des téléspectateurs et des députés de la Chambre. Le ministre des Finances et le premier ministre ont parlé de réforme fiscale, ils ont parlé du Livre blanc, mais ils sont allés beaucoup plus loin. Les nouvelles taxes que nous avons vues s'ajouter à des taxes existantes ont eu un effet cumulatif qui représente une ponction fiscale majeure de la part du gouvernement du Canada. C'est toujours le Canadien ordinaire qui n'en finit plus de payer pour les divers programmes du gouvernement du Canada.

● (1805)

Où est l'équité, où est la justice quand le système revient sans cesse demander de nouvelles taxes au Canadien moyen? Alors que le même gouvernement ne cessait, quand il était dans l'opposition et même encore au milieu de la campagne électorale de 1984, de parler de réforme fiscale au profit des Canadiens. C'est sans doute qu'il jugeait préférable de ne pas parler des augmentations qu'il entendait appliquer. Le résultat c'est qu'aujourd'hui le Canadien moyen qui gagne en 1988 40 000 \$ par année paie plus de 1 439 \$ de plus qu'en 1984.

Cela est plutôt honteux pour toutes sortes de raisons. D'abord il n'y a ni justice ni équité pour ces Canadiens. Cela pénalise ceux qui ont moins de chance que les autres, tout en accordant un traitement de faveur, en favorisant ceux qui ont les moyens de payer.

J'aurais cru que le gouvernement du Canada se rendrait compte de son erreur, qu'il aurait refait beaucoup de ses calculs fiscaux, surtout ceux qui concernent ces augmentations d'impôts, afin de faire preuve de justice et d'équité envers les Canadiens à revenus moyens et faibles. Ce qu'on peut dire du système actuel c'est qu'il est discriminatoire et injuste. Il est incroyablement dur pour les Canadiens moyens.